



Contravention que l'on a pas commis

Par selena

bonjour ;

Ma mere a reçu une contravention pour usage de telephone au volant , or ce pas par mauvaise foie mais elle ne telephone jamais au volant , elle est très respectueuse des lois. Elle n a meme pas été verbalisé par un agent , que pouvon nous faire ? je trouve incroyable de devoir payer pour une infraction non commise
Merci d avance pour vos conseils

Par jury34

Bonjour,

Vous pouvez contester l'infraction suivant les modalités prévues dans la contravention.

Cordialement